

Réalisation de suivi des traces de ponte des tortues marines en Guadeloupe en 2025

Arrêté DEAL / RN numéro 2025-95

Association Tò-Ti-Jòn

Sainte-Rose / Deshaies



Sommaire

1. Description du protocole et effort de suivi	p.3
1.A. Protocole de comptage des traces	p.3
1.B. Organisation des suivis et effort déployé	p.3
1.C. Coordination des suivis et contrôle des données	p.4
1.D. Formation des patrouilleurs	p.5
1.E. Cas particulier des plages partagées	p.5
1.F. Localisation des plages suivies	p.6
2. Bilan des observations 2025	p.7
2.A. Activité tortues par plage et par espèce	p.7
2.B. Activité mensuelle par espèce (saisonnalité)	p.8
2.C. Émergences	p.9
3. Interprétation des résultats	p.11
3.A. Analyse par secteurs	p.11
3.B. Analyse par espèce	p.12
3.C. Carte synthétique	p.13
4. Point sur les perturbations	p.14
Conclusion générale	p.16
Annexes	p.17
Annexe 1 : Liste des patrouilleurs formés et intervenants	p.17
Annexe 2 : Tableaux et graphiques – toutes données BDD confondues	p.19
Annexe 3 : Supports de communication utilisés pour valoriser l'action Suivi Trace	p.21

1) Description du protocole et effort de suivi déployé dans le cadre de l'action 24 du PNA

A - Description du protocole

Le comptage des traces de ponte des tortues marines a été réalisé dans le cadre du protocole de suivi des pontes de tortues marines sur l'archipel guadeloupéen datant de mars 2019.

Les CT ont été réalisés le matin entre 5h et 9h afin d'avoir une meilleure lisibilité des traces.

L'heure de fin a pu être ponctuellement dépassée les matins où ont été relevées de multiples activités.

Les mercredi et dimanche, jours réservés à l'accueil de personnes souhaitant être sensibilisées à la protection des tortues marines, l'heure de fin est presque systématiquement dépassée. Néanmoins, les relevés sont généralement terminés à 9 heures et le temps supplémentaire est consacré à répondre aux multiples questions.

Les patrouilleurs ont systématiquement prospecté l'intégralité du linéaire de la plage aussi bien sur sa partie haute (près de la végétation) que sur sa partie basse (près de la limite de la mer).

Les observations liées au suivi des traces ont été renseignées dans le tableau BDD ponte fourni par l'animateur du PNA avant la saison de ponte. Elles comprennent les données obligatoires ainsi que les données facultatives telles que largeur de la trace, données sur le succès de ponte.

Tous les CT sont reportés dans le tableau BDD, qu'ils aient donné lieu, ou non, à observation de trace. Chaque trace de tortue marine repérée a ensuite été barrée clairement avec une croix dans le sable de façon à éviter son double comptage lors du prochain suivi.

B- Effort de suivi

Le tableau ci-dessous reprend le type de suivi demandé lors de la signature de la convention.

Commune	Plage	Type de suivi	Espacement possible entre 2 suivis
Sainte-Rose	Les Amandiers	Complet	2
Sainte-Rose	Anse de Nogent	Partiel	1
Sainte-Rose	Pointe Allègre	Partiel	1
Sainte-Rose	Anse des Iles	Partiel	2
Sainte-Rose	Clugny	Partiel	1
Sainte-Rose	Plage naturiste	Complet	1
Deshaines	Anse Tillet	Partiel	2
Deshaines	Fort Royal	Partiel	1

Toutes les plages ont bénéficié d'un suivi complet.

Les suivis sur Sainte-Rose ont eu lieu 4 matins par semaine (lundi, mercredi, vendredi, dimanche), sans interruption du 1^{er} mars au 31 octobre (Clugny et Plage naturiste sans interruption jusqu'au 31 décembre).

Les suivis sur Deshaies ont eu lieu 3 matins par semaine (mardi, jeudi, dimanche), sans interruption du 1^{er} avril au 31 octobre (plus 4 suivis en mars).

Voir ci-après le tableau qui permet de comparer les suivis réalisés au prévisionnel.

Tableau comparatif prévisionnel et suivis au 31.12.2025

Plages	Protocole suivi	Nombre de suivis demandés	Proposition pour 2025	Nombre de suivis réalisés
Les Amandiers	Complet	33	140	140
Anse de Nogent	Complet	33	140	140
Pointe Allègre	Complet	33	140	140
Anse des Iles	Complet	33	140	140
Clugny	Complet	33	175	175
Plage naturiste	Complet	33	175	175
Anse Tillet	Complet	33	93	94
Fort Royal	Complet	33	93	95
Total		264	1 096	1 099

Les suivis sur Sainte-Rose ont eu lieu 4 matins par semaine (lundi, mercredi, vendredi, dimanche), sans interruption du 1^{er} mars au 31 octobre (Clugny et Plage naturiste sans interruption jusqu'au 31 décembre). Les suivis sur Deshaies ont eu lieu 3 matins par semaine (mardi, jeudi, dimanche), sans interruption du 1^{er} avril au 31 octobre (plus 4 suivis en mars).

C- Coordination des suivis

L'association a mis en place une organisation afin de coordonner les suivis faits par ses patrouilleurs.

Le planning prévisionnel d'activités : la dernière semaine d'un mois, les patrouilleurs autonomes remplissent le tableau prévisionnel des suivis du mois suivant. Les patrouilleurs en cours de formation s'inscrivent en tant qu'accompagnateurs. Cela permet de s'assurer que toutes les plages seront suivies en fonction des engagements pris à la signature de la convention.

Le groupe Whatsapp : il permet de répondre en temps direct aux questions, suggestions ou à une demande de remplacement pour un CT.

Le contrôle journalier de la bonne saisie des données : la responsable du secteur tortues de l'association vérifie la bonne saisie des données dans la BDD. En cas de doute ou d'erreur, elle contacte le patrouilleur en charge du suivi pour procéder aux ajustements nécessaires.

D- Formation des patrouilleurs

L'association Tò-Ti-Jòn s'impose de faire réaliser les CT sous la responsabilité d'au moins un patrouilleur autonome pour en garantir leur validité.

Formation pratique

La formation des nouveaux patrouilleurs a lieu sous forme d'apprentissage, en faisant participer les éco-volontaires à un maximum de CT. Ils sont également initiés à l'enregistrement des données sur le tableau des saisies.

Cette formation dure au moins une saison complète avant que le patrouilleur soit jugé apte à être autonome. Il serait en effet illusoire de limiter l'accompagnement à quelques suivis en début de saison où ne sont comptabilisées que des traces de Dc, facilement reconnaissables, et faire l'impasse sur le tutorat indispensable lors de l'arrivée des Cm et des Ei, source de bien des interrogations, même pour un patrouilleur chevronné.

Formation théorique

Chaque patrouilleur est invité à assister aux formations dispensées par le RTMG ainsi qu'aux différentes commissions.

Ils sont également encouragés à participer à la tenue des différents stands lors des manifestations auxquelles Tò-Ti-Jòn est invitée.

Fin 2025, l'association disposait donc sur le terrain de 16 patrouilleurs formés et 2 patrouilleurs en formation.

Voir en annexe 1 la liste des patrouilleurs formés ou en formation

E - Cas particulier des plages partagées

La convention signée par Tò-Ti-Jòn stipulait que « Pour les plages qui font l'objet d'un suivi partiel et dont le suivi est partagé avec l'association Le Gaïac, les plannings de passages sont concertés ».

Nous avons scrupuleusement suivi les jours de passage prévus lors de la signature de la convention. Concernant les 6 plages de Sainte-Rose, nous avions repris les jours de passage des années précédentes.

Concernant les 2 plages de Deshaies, nous avions prévu nos CT les jours où le Gaïac ne les suivait pas.

Malgré plusieurs tentatives de notre part, aucun accord n'a pu être trouvé avec l'association Le Gaïac pour les plages de Deshaies. Bien que nous l'ayons informée de nos jours de passage, les patrouilleurs des 2 associations se sont retrouvés plusieurs fois le même jour sur la même plage, occasionnant des données en double.

Conformément aux jours de passage prévus dans la convention, **la base de données Karunati** récapitule les activités constatées par Tò-Ti-Jòn, de la nuit ou pas de la nuit, à partir du moment où elles n'étaient pas barrées par une croix.

Conformément au souhait exprimé par le RTMG, la BDD suivis récapitule toutes les activités constatées par Tò-Ti-Jòn, de la nuit ou pas de la nuit, qu'elles aient été ou non barrées par une croix. **Ces données sont rapidement analysées en annexe 2.**
Les traces pas de la nuit barrées d'une croix ont été attribuées à l'association Le Gaiac.
Les traces pas de la nuit non barrées d'une croix ont été attribuées à Tò-Ti-Jòn.

F- Localisation des plages

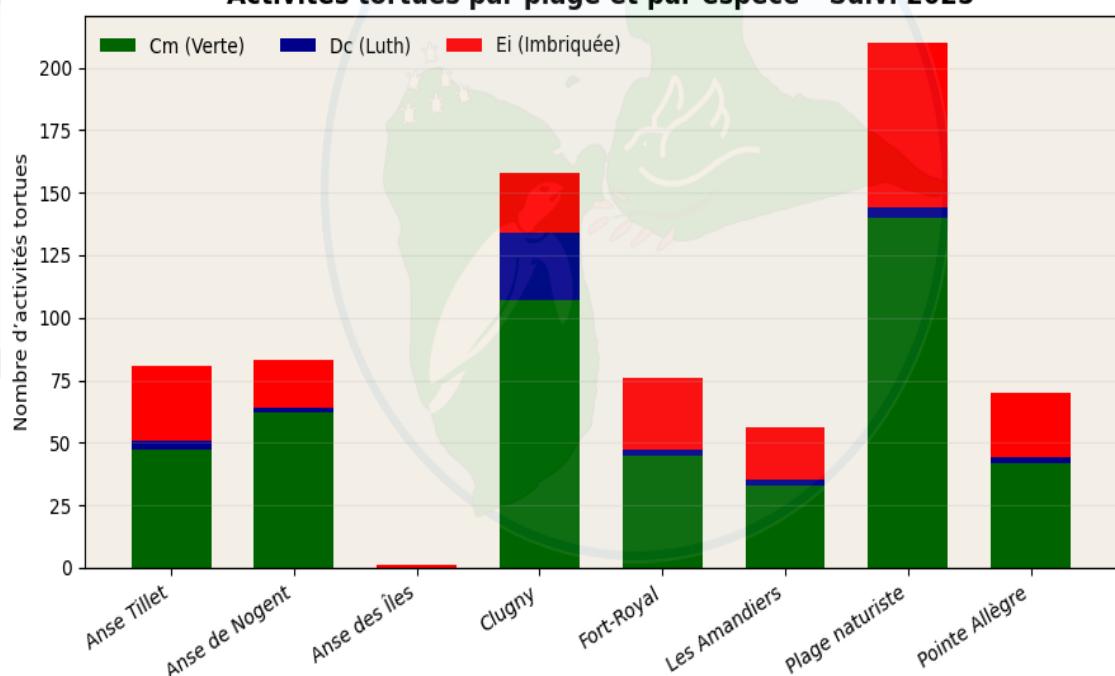


2) BILAN

A- Activité Tortues par plages et par espèces

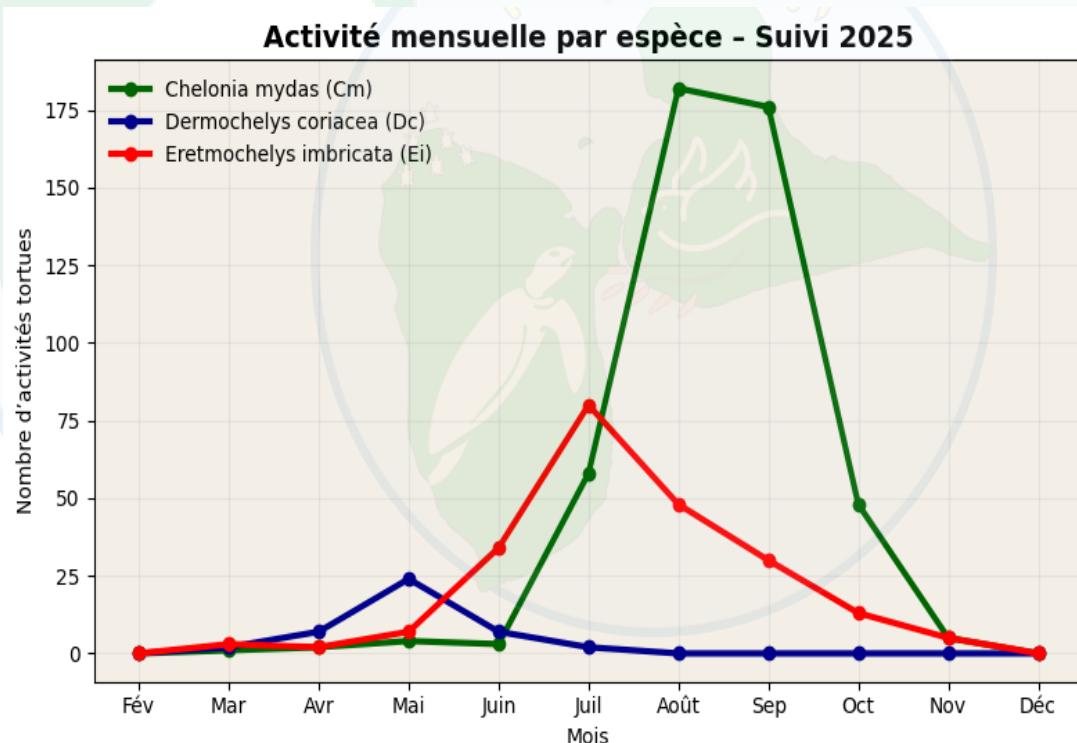
Plage	Cm (Verte)	Dc (Luth)	Ei (Imbriquée)	?	Total activités
Anse Tillet	47	4	30	1	82
Anse de Nogent	62	2	19	0	83
Anse des îles	0	0	1	0	1
Clugny	107	27	24	0	158
Fort-Royal	45	2	29	0	76
Les Amandiers	33	2	21	0	56
Plage naturiste	140	4	66	2	212
Pointe Allègre	42	2	26	1	71

Activités tortues par plage et par espèce - Suivi 2025



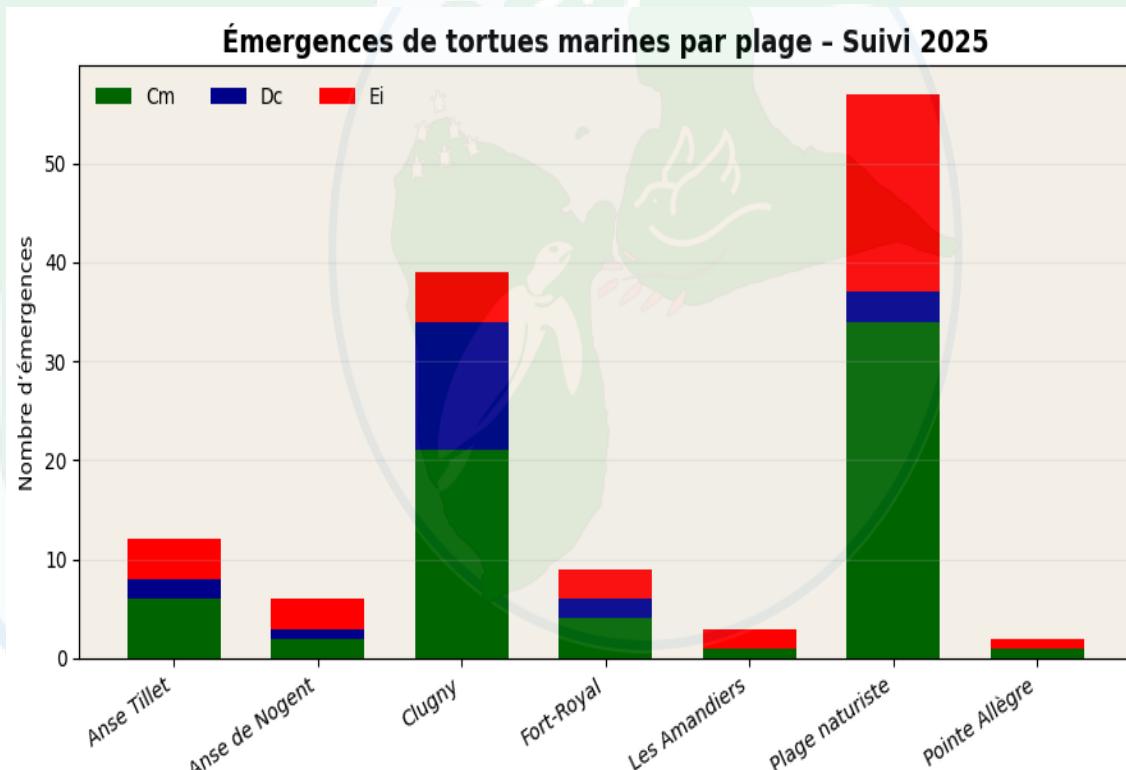
B- Activité mensuelle par espèce / saisonnalité

Mois	Cm – Tortue verte	Dc – Tortue luth	Ei – Tortue imbriquée
Février	1	0	0
Mars	3	3	1
Avril	3	7	1
Mai	5	24	8
Juin	2	7	34
Juillet	58	2	80
Août	181	0	46
Septembre	176	0	29
Octobre	47	0	11
Novembre	0	0	5
Décembre	0	0	1
TOTAL	476	43	216



C- Émergences

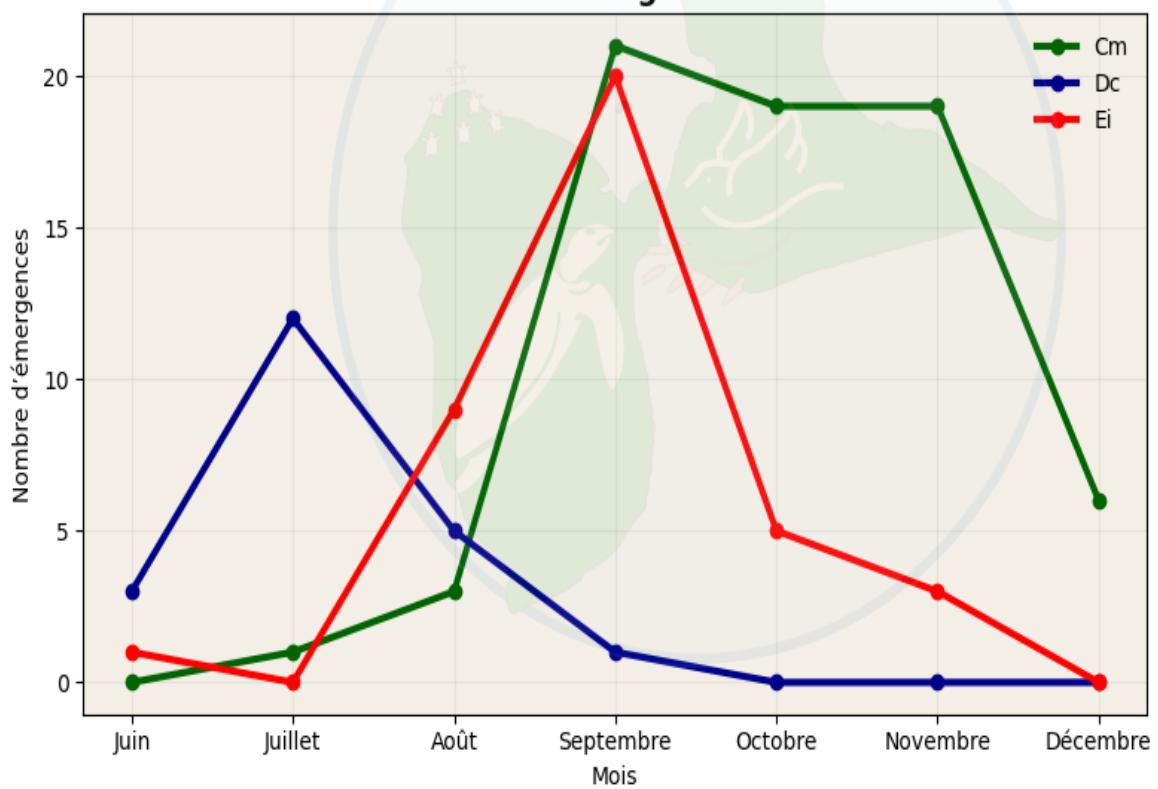
Plage	Cm (Verte)	Dc (Luth)	Ei (Imbriquée)	Total émergences
Anse Tillet	6	2	4	12
Anse de Nogent	2	1	3	6
Clugny	21	13	5	39
Fort-Royal	4	2	3	9
Les Amandiers	1	0	2	3
Plage naturiste	34	3	20	57
Pointe Allègre	1	0	1	2
TOTAL	69	21	38	128



Saisonnalité des émergences

Mois	Cm	Dc	Ei	Total mois
Juin	0	3	1	4
Juillet	1	12	0	13
Août	3	5	9	17
Septembre	21	1	20	42
Octobre	19	0	5	24
Novembre	19	0	3	22
Décembre	6	0	0	6
TOTAL	69	21	38	128

Saisonnalité des émergences - Suivi 2025



3) Interprétation

A- Par secteurs

Les données 2025 mettent en évidence une hétérogénéité marquée de l'activité des tortues marines selon les secteurs suivis, tant en termes de fréquentation que de diversité spécifique.

Deux secteurs ressortent nettement comme zones majeures d'activité :

- **Clugny**
- **Plage naturiste**

Ces plages concentrent à elles seules une part importante :

- des activités de ponte,
- des émergences observées,
- et des trois espèces suivies.

À l'inverse, certains secteurs (Anse des Îles, Pointe Allègre, Les Amandiers) présentent une activité plus faible et plus ponctuelle, mais restent néanmoins utilisés par au moins une espèce, ce qui justifie le maintien d'un suivi.

👉 L'ensemble confirme l'intérêt d'un maillage spatial complet, y compris sur les plages à activité modérée.

On peut distinguer trois grands types de secteurs :

1- Secteurs majeurs

- **Clugny**
 - **Plage naturiste**
- Forte activité de ponte
→ Présence des trois espèces
→ Émergences fréquentes
→ Secteurs prioritaires pour la conservation et la vigilance

Ce constat est cependant à nuancer. Impacté par des phénomènes d'érosion et d'aménagements anthropiques, le secteur de Clugny Est a évolué négativement depuis plusieurs années, et ne peut plus être considéré au même titre que le reste de la plage.

2- Secteurs intermédiaires

- **Anse de Nogent**
- **Fort-Royal**

- **Anse Tillet**

- Activité régulière mais moins intense
- Rôle de sites complémentaires
- Contribution non négligeable au succès reproducteur global

3- Secteurs à activité ponctuelle

- **Les Amandiers**
- **Pointe Allègre**
- **Anse des Îles**

- Faible nombre d'événements
- Utilisation occasionnelle mais avérée
- Importance du maintien du suivi pour détecter d'éventuelles évolutions

B- Par espèce

● Tortue verte (*Chelonia mydas* – Cm)

- Espèce largement dominante en nombre d'activités.
- Forte concentration spatiale sur :
 - Plage naturiste
 - Clugny
 - Anse de Nogent
- Saison de ponte tardive et étendue, avec une activité soutenue jusqu'en octobre, cohérente avec la phénologie connue de l'espèce.
- Les données d'émergence montrent une réussite effective des pontes, notamment sur les plages à forte activité de ponte.



👉 Ces résultats confirment le rôle central de certains secteurs pour la reproduction de *C. mydas* sur la zone étudiée.

● Tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata* – Ei)

- Activité plus diffuse spatialement, mais bien répartie sur plusieurs plages.
- Présence notable sur :
 - Plage naturiste
 - Clugny
 - Fort-Royal



- Saisonnalité plus étalée, avec des activités observées de avril à novembre.
- Les émergences observées indiquent une contribution réelle de l'espèce au recrutement local.

👉 L'espèce utilise une mosaïque de sites, ce qui rend le suivi multi-plages particulièrement pertinent.

● Tortue luth (*Dermochelys coriacea – Dc*)

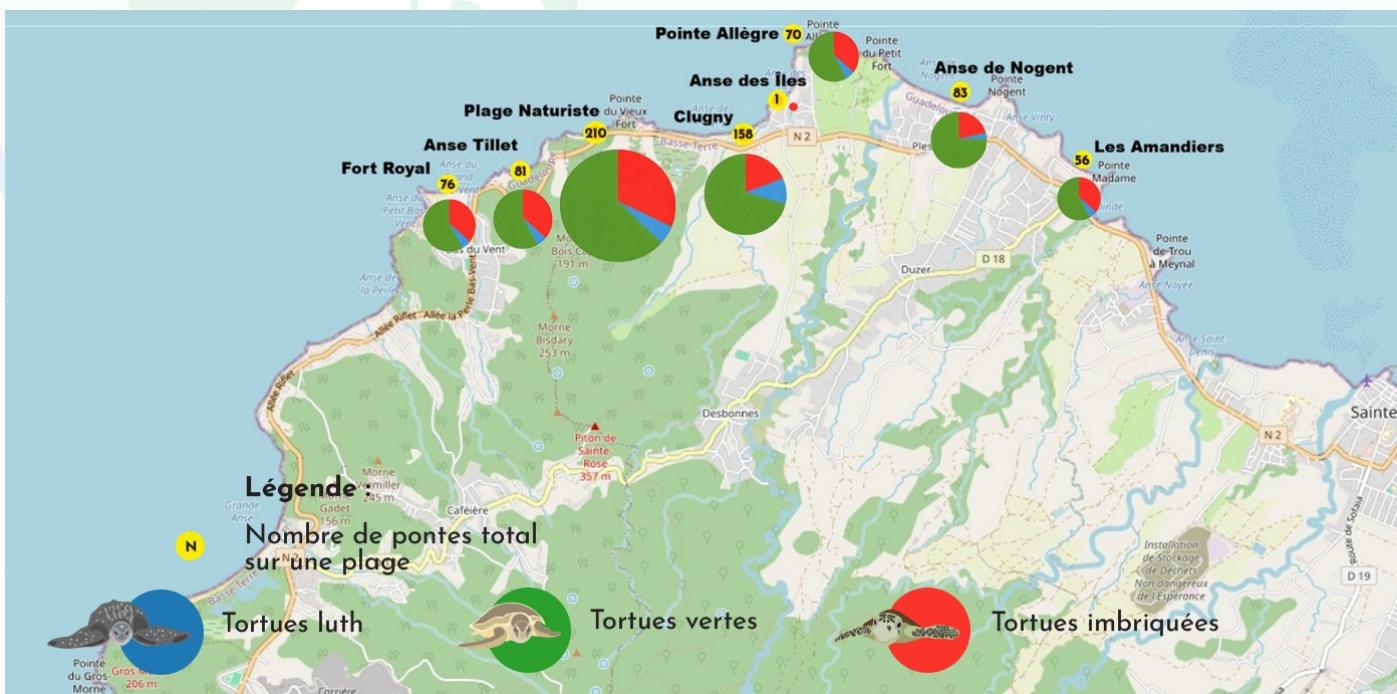
- Espèce minoritaire en effectifs, mais à fort enjeu patrimonial.
- Activité concentrée sur :
 - Clugny
 - Quelques autres secteurs de manière ponctuelle.
- Fenêtre temporelle précoce et courte, centrée sur avril - juin, conforme au protocole et aux connaissances régionales.
- Les émergences observées, bien que peu nombreuses, confirment l'utilisation effective de certains sites.



👉 La rareté des données rend chaque observation particulièrement précieuse pour le suivi à long terme.

C- Carte synthétique

Activités de Tortues marines répertoriées par Tò-Ti-Jòn – Suivis 2025



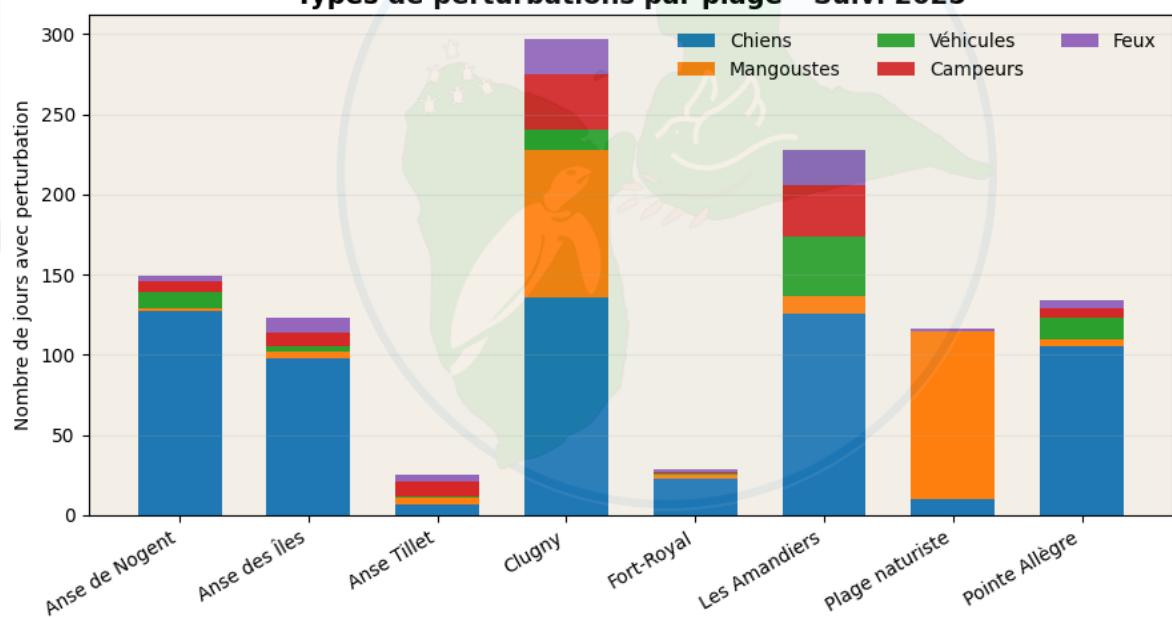
4) Point sur les perturbations

On constate que **70 % des CT font état d'au moins UNE activité perturbatrice pour les pontes**, que ce soit par feux, VAM, mangoustes, chiens, campeurs. La pression sur nos plages du Nord-Basse-Terre est donc importante. Les données sur les prédatations de mangoustes sont maintenant remontées à l'animation du PNA directement et systématiquement.

Type de perturbation par plage – suivi 2025

Plage	Chiens	Mangoustes	Véhicules	Campeurs	Feux
Anse de Nogent	127	2	10	7	3
Anse des îles	98	4	3	9	9
Anse Tillet	7	4	1	9	4
Clugny	136	92	12	35	22
Fort-Royal	23	2	1	1	2
Les Amandiers	126	11	37	32	22
Plage naturiste	10	105	0	0	1
Pointe Allègre	105	5	13	6	5

Types de perturbations par plage - Suivi 2025



🔍 Points factuels

- **Chiens** : perturbation dominante sur la majorité des plages.
- **Mangoustes** : très marquées sur **Plage naturiste et Clugny**.
- **Véhicules / campeurs / feux** : particulièrement présents sur **Les Amandiers** et **Clugny**.
- **Anse Tillet et Fort-Royal** présentent des niveaux plus faibles et plus diffus. Ne négligeons cependant pas sur Fort-Royal l'impact de l'éclairage et du vol de sable.

Conclusion générale

Le bilan 2025 du suivi des tortues marines sur le secteur Nord Basse-Terre par Tò-Ti-Jòn met en évidence une utilisation différenciée et complémentaire des plages suivies par les trois espèces observées (*Chelonia mydas*, *Eretmochelys imbricata* et *Dermochelys coriacea*).

Deux secteurs — **Clugny et Plage naturiste** — apparaissent comme des zones clés du dispositif, concentrant à la fois une forte activité de ponte, une diversité spécifique élevée et un nombre important d'émergences. Ces plages jouent un rôle central dans le succès reproducteur local et constituent des secteurs prioritaires pour la conservation, la vigilance et les actions de sensibilisation.

D'autres plages présentent une activité plus modérée mais régulière (Anse de Nogent, Fort-Royal, Anse Tillet), confirmant leur rôle de sites relais au sein du réseau de reproduction. Enfin, les plages à activité ponctuelle (Les Amandiers, Pointe Allègre, Anse des Îles) restent néanmoins utilisées par au moins une espèce et justifient pleinement le maintien du suivi afin de détecter d'éventuelles évolutions interannuelles.

L'analyse de la saisonnalité montre des dynamiques spécifiques à chaque espèce, conformes aux connaissances régionales, avec une dominance juillet-octobre de la tortue verte, une activité étalée pour la tortue imbriquée, et une fenêtre temporelle plus courte et précoce pour la tortue luth.

Le chapitre consacré aux perturbations met en évidence une **pression anthropique et biologique élevée**, avec plus de deux tiers des suivis faisant état d'au moins un facteur perturbateur. La fréquence des chiens, la prédation par les mangoustes et la présence de véhicules, campeurs ou feux sur certaines plages constituent des enjeux majeurs pour la réussite des pontes. Ces résultats soulignent l'importance de poursuivre les actions de prévention, de sensibilisation et de coordination avec les dispositifs institutionnels, notamment dans le cadre du PNA.

Du fait de leur présence régulière sur le terrain, les patrouilleurs de Tò-Ti-Jòn ont également pu relever des données surnuméraires non reportées dans Karunati, mais disponibles dans la BDD gracieusement fournie : l'analyse de ces données est portée en **annexe 2**. Ces données concordent avec le bilan précédent.

Dans son ensemble, ce bilan confirme la pertinence du maillage spatial mis en place, la valeur des données collectées et l'intérêt d'un suivi régulier et pérenne pour documenter les dynamiques de reproduction des tortues marines sur le Nord Basse-Terre.

Annexes

Annexe 1 - Liste des personnes formées et des intervenants / planning de formation

Compte-tenu des départs (patrouilleurs ayant quitté la Guadeloupe) et des arrivées, l'association Tò-Ti-Jòn est structurée de la façon suivante pour appliquer le protocole.

- ▶ **Responsable** secteur Tortues de l'Association : Claude FROIDEFOND
- ▶ **Les patrouilleurs habilités :**
 - des bénévoles impliqués depuis plus de 10 ans dans le suivi des pontes et qui se mobilisent de façon régulière et continue : Claude FROIDEFOND - Jacky FROIDEFOND - Anne GIRERD - Dominique LONDÉ
 - des bénévoles impliqués depuis plus de 10 ans, ne pouvant se mobiliser de façon régulière mais susceptibles d'effectuer un remplacement si besoin : Sandrine BRUNEAU - Miriam CHAULET - Isabelle DESPOINTES – Médéric GROSEIL
 - des bénévoles formés par Tò-Ti-Jòn pendant une saison entière de pontes : Jean-Luc BOURGEOIS (2022) - Séverine VIADÉ (2023) – Scheamy BANDOU (2024) – Yankel LANGLAIS (2024)
 - des bénévoles ayant commencé leur formation en 2024 et l'ayant terminé courant 2025 : Muriel NICOLAS – Céline DUCAMIN
- ▶ **Un bénévole** qui nous a rejoints en cours de saison et que nous avons jugé insuffisamment formé. Après une prise en charge par des patrouilleurs aguerris, il a pu reprendre les CT en autonomie : David VAUCLIN
- ▶ **Une bénévole** qui a terminé sa formation en décembre 2025 : Marie-Christine BENCHETRITE
- ▶ **Des bénévoles** qui ont presque terminé leur formation, mais ont encore besoin d'être accompagnées : Anne SARREBOUBÉE - Magalie VINCENT

Planning de formation des intervenants

Intervenants déjà formés ayant commencé les CT au 1^{er} mars

Scheamy BANDOU
Jean-Luc BOURGEOIS
Claude FROIDEFOND
Jacky FROIDEFOND
Yankel LANGLAIS
Dominique LONDÉ

Isabel SEGUIN – a quitté la Guadeloupe au mois de mai
Séverine VIADÉ

Intervenantes déjà formées ayant rejoint Tò-Ti-Jòn au 1^{er} avril et 25 mai

Anne GIRERD
Sandrine BRUNEAU

Intervenantes ayant terminé leur formation courant 2025

Muriel NICOLAS

Début de la formation : 29.05.2024

Planning formation en 2025 : 05.03 – 10.03 – 17.03 – 31.03 – 04.04 – 06.04 – 09.04 –

06.04 – 21.04 – 30.04 – 07.05 – 06.06 – 08.06

Autonome le 13.06.2025

Céline DUCAMIN

Début de la formation : 20.10.2024

Planning formation en 2025 : 23.03 – 02.04 – 06.04 – 13.04 – 27.04 – 30.04 – 07.05 –

11.05 – 28.05 – 04.06 – 11.06 – 15.06 – 18.06 – 25.06 – 29.06 – 06.07 – 09.07 – 18.07

Autonome le 29.07.2025

Complément de formation pour un intervenant venant d'une autre association

David VAUCLIN

31.08 – 12.09 – 23.09 – 26.09 – 01.10

Autonome le 03.10.2025

Intervenante ayant terminé sa formation en décembre 2025

Marie-Christine BENCHETRITE

Planning de formation : 30.04 – 02.05 – 14.05 – 21.05 – 15.06 – 27.06 – 29.06 – 23.07 –

30.07 – 03.08 – 06.08 – 13.08 – 20.08 – 27.08 – 01.09 – 08.09 – 15.09 – 26.09 – 01.10 –

22.10 – 31.10 – 05.11 – 12.11 – 16.11 – 05.12

Intervenantes ayant encore besoin d'être accompagnées

Magalie VINCENT

Planning de formation : 30.03 – 06.04 – 09.05 – 09.06 – 15.06 – 14.07 – 25.08 – 20.10 –

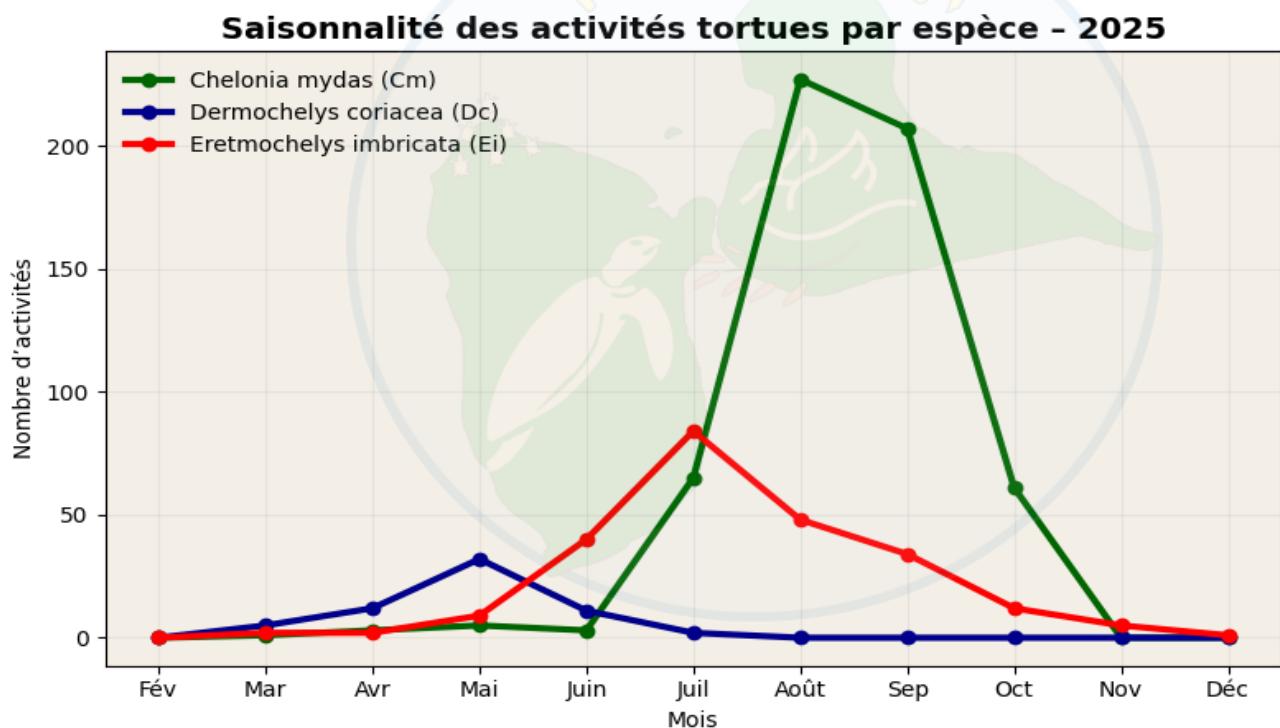
27.10

Anne SARREBOUBÉE

Planning de formation : 20.06 – 30.06 – 27.07 – 17.09 – 21.09 – 28.09 – 01.10 – 21.11

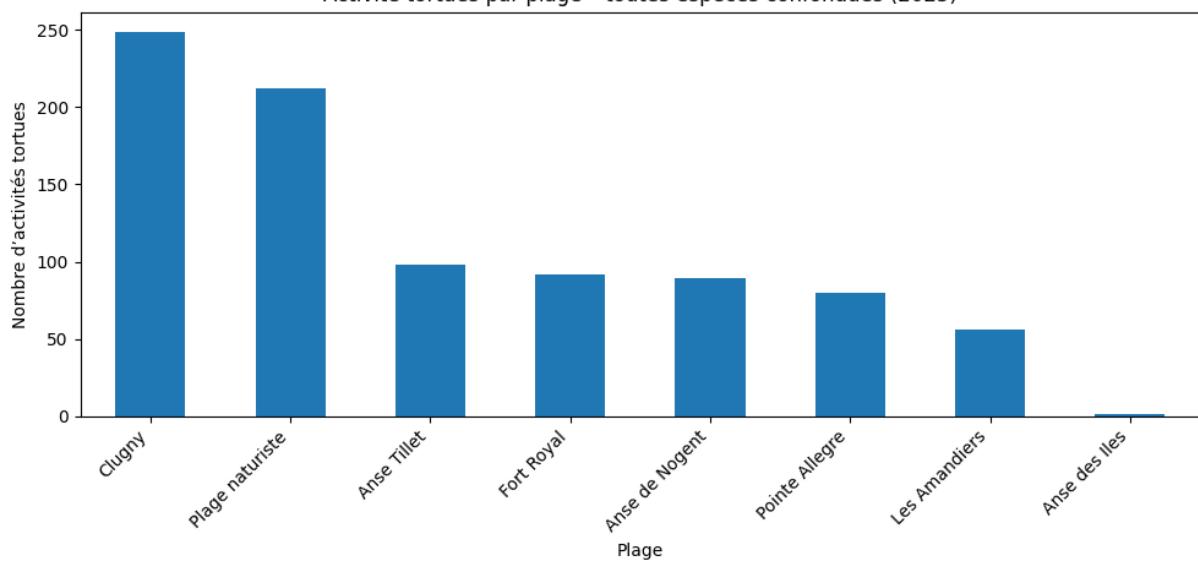
Annexe 2 - Tableaux et graphiques toutes données observées par les Patrouilleurs de Tò-Ti-Jòn (incluant aussi les traces avec croix comptabilisées pour l'association Le Gaïac).

Mois	Cm (Verte)	Dc (Luth)	Ei (Imbriquée)	?
2	1	0	0	0
3	3	5	1	0
4	3	13	1	0
5	5	32	9	0
6	3	11	40	0
7	65	2	84	1
8	227	0	48	0
9	207	0	34	3
10	61	0	12	0
11	0	0	5	0
12	0	0	1	0



Plage	Nombre d'activités
Clugny	249
Plage naturiste	212
Anse Tillet	98
Fort-Royal	92
Anse de Nogent	89
Pointe Allègre	80
Les Amandiers	56
Anse des Îles	1

Activité tortues par plage – toutes espèces confondues (2025)



Conclusion de cette annexe : les analyses ont été conduites à partir de l'ensemble des données disponibles pour l'année 2025, toutes structures confondues. Les tendances observées sont cohérentes avec celles issues des données collectées par Tò-Ti-Jòn seule, tant en termes de répartition spatiale que de saisonnalité et de dynamique par espèce. Les différences portent principalement sur les volumes absolus, liés à l'effort de suivi cumulé.

Annexe 3 – Supports de communication utilisés pour valoriser l'action Suivi Trace

Sorties grand-public. Les jours d'accompagnements pour le grand public (adhérents, sympathisants abonnés à la mailing liste, publics volontaires) sont les mercredi et dimanche, du 1^{er} mars au 31 octobre.

En 2025, nous comptabilisons 137 personnes sensibilisées

Réseaux sociaux de Tò-Ti-Jòn :

 <https://www.facebook.com/ToTiJon971>

1063 followers et 1692 membres sur le groupe

 https://www.instagram.com/to_ti_jon

81 followers

 <https://www.linkedin.com/in/association-tò-ti-jòn/>

110 abonnés